
Procès-verbal de l'assemblée publique de la
Commission de la sécurité publique
Vendredi 9 novembre 2012, à 8 h 30,
275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil.

OBJET : *Étude publique des prévisions budgétaires 2013 du Service de police de la Ville de Montréal et du Service de sécurité incendie de Montréal.*

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

- M. Claude Trudel, président
Arrondissement de Verdun
- M. John W. Meaney, vice-président
Ville de Kirkland
- M. Réal Ménard, vice-président
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- M. Frantz Benjamin
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- Mme Susan Clarke
Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
- M. Jean-Marc Gibeau
Arrondissement de Montréal-Nord
- M. Samir Rizkalla
Représentant du gouvernement du Québec
- M. William Steinberg
Ville de Hampstead
- M. Robert L. Zambito
Arrondissement de Saint-Léonard

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

du SPVM : M. Pierre Brochet, M. Bruno Pasquini, M. Sylvain Brouillette, Mme Anne Roy, M. Jacques Robinette, Mme Michelle Côté, M. François Landry, M. Patrick Lalonde, M. Didier Deramond, M. Sylvain Lemay, M. Stéphane Lemieux, Mme Chantal Comeau, Mme Lissia de Bellefeuille et Mme Manon Landry accompagnée de son équipe;
Du SIM : M. Serge Tremblay, M. Jacques Proteau, M. François Massé, M. René Daigneault, M. Sylvain Grimard, M. Jean Bartolo, Mme Louise Bradette et Mme Sylvie Girard;
Mme Carina Toledo, interprète de M. William Steinberg.

ASSISTANCE : 6 PERSONNES

1. Ouverture de la séance

À 8 h 35, le président, M. Claude Trudel, déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux personnes dans la salle et invite les commissaires à se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du vice-président, M. John W. Meaney, appuyée par M. Samir Rizkalla, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des séances publiques tenues les 25 avril et 16 mai 2012

Sur une proposition du vice-président, M. John W. Meaney, appuyée par M. Jean-Marc Gibeau, le procès-verbal de la séance publique tenue le 25 avril 2012 est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition du vice-président, M. John W. Meaney, appuyée par M. Jean-Marc Gibeau, le procès-verbal de la séance publique tenue le 16 mai 2012 est adopté à l'unanimité.

4. Étude des prévisions budgétaires 2013 du SPVM

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Brochet à présenter son équipe et à débiter l'étude des prévisions budgétaires. Ce dernier expose dans un premier temps les réalisations du service en 2012 ainsi que les orientations stratégiques suivantes :

- ancrer le SPVM dans sa communauté en améliorant la collaboration avec les partenaires; la connaissance du territoire et des ressources du milieu; la poursuite des actions dans le cadre du plan directeur en matière de relations avec les citoyens et le développement d'actions en lien avec le plan stratégique en matière de profilage racial et social;
- assurer la sécurité de la population par le biais de la lutte à la criminalité et au moyen de stratégies visant à favoriser la sécurité routière et le partage de l'espace urbain ainsi qu'à hausser le sentiment de sécurité;
- développer une organisation agile, performante et efficiente, empreinte d'une culture d'engagement.

M. Pasquini présente l'évolution budgétaire 2012. Il explique en détail les écarts des dépenses et des revenus pour l'année 2012 dont une dépense de 6,3 M\$ attribuable au temps supplémentaire requis en raison du nombre de manifestations étudiantes, dépense qui n'est pas comprise dans la subvention accordée à la Ville par le ministère de la Sécurité publique. Il débute ensuite la présentation des prévisions budgétaires 2013 en présentant quelques faits saillants dont :

- le transfert de 17 postes à la Direction de l'approvisionnement;
- le budget du Bureau du taxi et du remorquage jusqu'à la création de la société para municipale;
- le maintien de 281 effectifs policiers jusqu'au 31 décembre 2012;
- l'embauche de 10 conventionnels en mars 2013;
- les mouvements de personnel : 49 départs à la retraite, 292 absences longue durée et 426 employés en prêts ou contrats de services ou encore subventionnés;
- 43 policiers en missions internationales;
- la réduction de la prestation de travail à Aéroports de Montréal, seulement 33 personnes y seront affectées en 2013;
- un parc automobile comprenant 1 300 véhicules qui ont parcouru plus de 22 millions de kilomètres en 2012.

M. Pasquini poursuit avec les dépenses et les revenus. Les dépenses s'élèvent à 686,1 M \$ dont 672,2 M \$ de compétence d'agglomération et 13,9 M \$ de compétence municipale. Les revenus estimés représentent 65,0 M \$ et sont entièrement de compétence d'agglomération. Il détaille ensuite la répartition des dépenses en soulignant que 91 % du budget est consacré à la rémunération des employés. Les revenus proviennent des contrats et prêts de services (46 %), de la vente de services (12 %), de subventions (14 %), de la prestation de service offerte dans le métro de Montréal (23 %) et de la gestion des alarmes et autres (5 %).

M. Pasquini explique la variation des dépenses 2013 par rapport au budget 2012. Cette variation s'élève à 24,7 M \$ et résulte, en très grande partie, de l'application des conventions collectives (20,6 M \$). Au niveau des revenus, la diminution du nombre de policiers affectés à des missions internationales et le retrait des prévisions associées au « paid duty » en expliquent la baisse. Par conséquent, l'augmentation nette des prévisions budgétaires est évaluée à 3,6 %, soit 21,5 M \$.

En 2013, le SPVM aura à son emploi 5 809 personnes réparties de la manière suivante en personnes/années :

- 4 410 policiers;
- 51 cadets;
- 929 employés civils au niveau de l'agglomération;
- 190 employés civils au niveau municipal;
- 229 brigadiers scolaires.

Les effectifs sont en hausse de 67 personnes/années comparativement à l'année 2012.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Brochet et M. Pasquini.

5. Période de questions et commentaires du public

5.1 M. Marcel Lanoue

M. Lanoue apprécie que les liste des postes de quartiers soit disponible.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Lanoue.

5.2 Mme Chirardin, Groupe le Mile-End pour tous

Mme Chirardin représente le Groupe le Mile-End pour tous. Les membres de ce groupe sont inquiets du niveau de taxation annoncé soit 3,3 % d'autant plus que sur le Plateau-Mont-Royal, le taux sera plutôt 5,7 %. Le Mile-End compte plusieurs artistes, pigistes et retraités pour qui la hausse de taxes sera difficile à assumer et qui craignent d'être chassés du quartier. Elle demande si les commissaires se soucient des contribuables qui doivent payer le salaire des policiers et s'il serait possible d'apporter des améliorations.

Le président, M. Claude Trudel, fait remarquer que la hausse du budget découle de l'application des conventions collectives. Il rappelle l'annonce faite récemment concernant la possible révision du budget et souligne que cette question sera discutée lorsque le maire par intérim sera élu. Il mentionne que la Ville de Montréal doit respecter les conventions collectives et que le fruit des négociations respecte la capacité de payer de la Ville et des citoyens.

Le président, M. Claude Trudel, remercie Mme Chirardin.

6. Période de questions et commentaires des commissaires

Le président, M. Claude Trudel, invite les commissaires à prendre la parole à tour de rôle.

6.1 M. Réal Ménard, vice-président

Le vice-président, M. Réal Ménard, demande des précisions en rapport avec la variation des dépenses et l'augmentation annuelle des salaires de 2 %. Il demande également des précisions au sujet des produits de la criminalité, des ventes de services et contrats et du prêt de personnel à la Commission Charbonneau. Enfin, il s'informe à savoir si le modèle mis en place pour l'itinérance pourrait être adapté afin de résoudre les problèmes découlant de la prostitution dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Il souligne l'inauguration du PDQ 48 prévue en janvier 2013 et mentionne que la population est en attente de la relocalisation du PDQ 23.

M. Pasquini détaille les avantages et la prime métropole. M. Landry précise que l'augmentation salariale et la prime métropole représentent 3,5 % de hausse salariale. M. Pasquini explique que les frais de fonctionnement de l'Unité des produits de la criminalité sont remboursés par le gouvernement du Québec. M. Brochet ajoute que les enquêteurs de cette unité assistent le personnel du SPVM lors de saisies. M. Pasquini détaille, par poste budgétaire, les revenus provenant de la vente de services et contrats. M. Brochet mentionne que le SPVM collabore avec l'UPAC et l'opération Marteau, il ajoute que le service a d'ailleurs affecté à ces unités des enquêteurs sélectionnés en fonction d'un certain profil. M. Brochet explique le partenariat établi avec la Direction de la santé publique dans le dossier de l'itinérance et il spécifie qu'il s'agit d'un projet-pilote. Enfin, M. Pasquini rappelle les trois phases prévues au plan de construction et rénovation des postes de quartier.

6.2 M. Frantz Benjamin

M. Benjamin souhaite connaître les orientations 2013 du SPVM en matière de profilage racial. Il demande la stratégie prévue en vue d'augmenter les revenus des missions et des précisions quant à l'écart de 14 personnes /années au niveau des civils de proximité.

M. Brochet répond que le SPVM a consacré en 2012 beaucoup d'efforts à la sensibilisation et à la formation des policiers en matière de profilage racial. Il mentionne que les orientations se poursuivront en 2013 par la mise en place d'actions concrètes au sein de chaque unité. M. Pasquini explique que la baisse de revenus des missions résulte du fait que la Gendarmerie royale du Canada a réduit le nombre de ressources à déployer en raison de problèmes budgétaires. Il précise que les civils de proximité sont des agents de stationnement qui seront déployés sur le terrain.

6.3 M. Robert L. Zambito

M. Zambito soulève la question des brigadiers scolaires et demande pourquoi les commissions scolaires n'assument pas les salaires de ces employés comme le font le métro de Montréal et l'Aéroport de Montréal pour les policiers affectés à ces sociétés.

M. Pasquini répond que dans plusieurs villes, les brigadiers scolaires relèvent de la municipalité ou du service de police. En aucun cas, les brigadiers scolaires relèvent des commissions scolaires. Par ailleurs, il rappelle que les brigadiers scolaires constituent un élément de la sécurité dont la mission incombe au service de police.

6.4 M. Jean-Marc Gibeau

M. Gibeau estime qu'il n'est pas très rentable d'engager des dépenses de 2,4 M \$ pour obtenir des revenus de 2,6 M \$ avec l'unité des produits de la criminalité. Il demande si la vidéosurveillance est toujours pratiquée et souhaite obtenir un rapport sur le sujet.

M. Brochet répond que l'unité des produits de la criminalité est une arme redoutable pour combattre le crime organisé. Il précise que même sans financement, le SPVM devrait créer une telle unité et ajoute qu'il faut ajouter aux revenus de l'an dernier 1,3 M \$ en produits de la criminalité. M. Pasquini indique que la vidéosurveillance se poursuit.

6.5 M. Samir Rizkalla

M. Rizkalla souligne la qualité de la présentation. Il demande si l'équipe Urgence psycho-sociale sera en mesure de répondre aux 33 000 appels liés à la santé mentale et s'enquiert du nombre d'équipes. Il souhaite obtenir des précisions concernant le déficit de 1,2 M \$ pour les missions internationales, le nombre de départs à la retraite prévu en 2012 et la différence entre le « paid duty » et la commercialisation.

M. Brochet répond qu'il s'agit d'un projet-pilote ne comportant qu'une seule équipe. M. Pasquini explique que les revenus provenant des missions internationales sont en baisse à cause de la réduction du nombre de policiers affectés à ces missions. Il mentionne qu'environ 60 policiers quitteront pour la retraite en 2012 et M. Landry ajoute que ces départs sont reliés aux courbes démographiques. M. Pasquini explique ensuite que la commercialisation constitue une offre de service alors que le « paid duty » représente l'obligation, pour un promoteur d'événements, de faire affaire avec le SPVM et la facturation des services d'ordre mis en place par le SPVM.

6.6 M. William Steinberg

M. Steinberg note que le budget du SPVM s'améliore depuis les cinq dernières années car les revenus estimés, durant ces années, n'étaient pas réalistes. Il croit que le partage des cotisations à la caisse de retraite constitue une problématique majeure. Il mentionne que les cols bleus ont accepté de revoir ce partage dans la nouvelle convention collective.

6.7 M. Jean-Marc Gibeau

M. Gibeau reprend la question de M. Rizkalla au sujet des missions internationales. À son avis, la somme de 1,2 M \$ devrait figurer autant dans la colonne des dépenses que celle des revenus.

M. Pasquini répond qu'il s'agit d'une baisse de revenus puisque les policiers sont permanents et que le SPVM perd le remboursement de salaires en raison de la réduction du nombre de policiers affectés aux missions internationales.

6.8 M. Réal Ménard, vice-président

Le vice-président, M. Réal Ménard, veut savoir si le SPVM pourrait contribuer au recouvrement des sommes perdues par la Ville dans le cas où le service recevrait un mandat en ce sens. Il demande également les perceptions du SPVM concernant l'environnement en changement du crime organisé.

M. Brochet répond que la question du recouvrement des sommes perdues est complexe et réfère davantage à des causes civiles. En ce qui concerne le crime organisé, il mentionne que le SPVM observe de l'instabilité et ajoute qu'il y a lieu d'être vigilant.

6.9 M. Frantz Benjamin

M. Benjamin demande des informations additionnelles au sujet de la cybercriminalité.

M. Deramond répond que le principal défi est de toujours être à niveau. Il mentionne que plusieurs ressources sont allouées à l'unité.

Pause

7. Étude des prévisions budgétaires 2013 du SIM

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Serge Tremblay à débiter sa présentation. Ce dernier décrit la mission du service ainsi que l'organigramme. Il expose ensuite les réalisations du service pour l'année 2012 découlant des grands objectifs suivants :

- établir un climat propice au développement et à la responsabilisation;
- stimuler la communication avec les employés et poursuivre les efforts de rapprochement

- auprès des citoyens et des partenaires;
- s'engager avec les employés à dynamiser le service et poursuivre le développement et la réalisation de la sécurité civile;
- consolider la gestion de l'ensemble des ressources.

M. Tremblay présente ensuite les statistiques relatives aux interventions d'urgence, au nombre d'incendies et au nombre de décès.

En s'appuyant sur les grands objectifs cités précédemment, il fait état des grands dossiers prévus en 2013 puis Mme Girard présente le budget de fonctionnement qui s'élève en 2013 à 347 844,1 M \$, en hausse de 6,3 % par rapport à 2012. Cette hausse résulte de l'actualisation de la rémunération globale (4,7 %) et de la mise en œuvre de la 5^e année du schéma de couverture de risques (1,6 %). Quant aux revenus estimés, ils demeurent au même niveau qu'en 2012, soit 11 928,0 M \$. Mme Girard souligne que 89 % des dépenses sont consacrées à la rémunération.

M. Tremblay présente ensuite la structure d'opérations et l'organisation sur le territoire. Il conclut en énumérant les actions à finaliser en 2013.

8. Période de questions et commentaires du public

8.1 M. Marcel Lanoue

M. Lanoue déplore que le rapport sur les grandes chaleurs soit illisible en raison de la petitesse du caractère utilisé pour le texte.

M. Tremblay répond que cette situation sera corrigée à l'avenir.

8.2 M. Pierre Pagé, Groupe le Mile-End pour tous

M. Pagé explique que les résidants du quartier Mile-End sont majoritairement locataires et ont des revenus limités. Il s'inquiète de l'écart entre les conditions de retraite des employés du SIM et celles des contribuables. Il veut savoir s'il y a des efforts particuliers en vue de réduire les dépenses.

Le président, M. Claude Trudel, répond que le SIM, tout comme le SPVM, consacre beaucoup d'efforts à limiter les dépenses. La hausse du budget est attribuable principalement à l'augmentation salariale de 2 %. Il ajoute que des efforts additionnels de la part du SIM auraient pour effet de mettre la sécurité des citoyens en danger. M. Tremblay indique que le SIM s'est doté d'indicateurs de performance et se compare à d'autres grandes villes. Il explique que l'embauche de pompiers est retardée afin de limiter les impacts d'achats d'équipements sur le budget.

9. Période de questions et commentaires des commissaires

9.1 M. Réal Ménard, vice-président

Le vice-président, M. Réal Ménard, demande si des augmentations salariales similaires sont prévues pour les prochaines années. Il veut connaître le nombre de pompiers en attente d'être formés comme premier répondant. Il demande les critères de sélection en vigueur pour l'inspection des bâtiments ainsi que la liste des contributions du SIM à des organismes.

Mme Girard répond que les augmentations salariales actuelles sont exceptionnelles et dépendent de la sentence arbitrale. Elle fait remarquer que le budget était cependant déjà prévu et dans les années subséquentes, le cadre financier s'appliquera, soit 2 % par année. M. Tremblay explique que 1 725 pompiers ont reçu la formation de premier répondant. Ceux-ci reçoivent une prime de 1 950 \$ qui s'ajoute au salaire de même qu'un boni annuel de 1 950 \$. Il précise que les besoins de l'agglomération ne justifient pas l'ajout de 700 premiers répondants. Quant à l'inspection des bâtiments, M. Tremblay souligne que l'accent est mis sur les bâtiments à risques élevés, en rangée, comportant 2 ou 3 étages et auxquels est annexé un hangar. Mme Girard détaille les contributions de 11 500 \$, soit 6 500 \$ à la ville de Montréal-Est et 5 000 \$ à l'Association canadienne de normalisation.

9.2 M. Frantz Benjamin

M. Benjamin demande des précisions au sujet de la somme de 3,7 M \$ inscrite au poste budgétaire « technologie ». Il veut savoir s'il s'agit de développement ou de maintenance. Il questionne les orientations au niveau du programme d'accès à l'égalité en emploi et de la sécurité des aînés.

M. Tremblay répond que la somme de 3,7 M \$ représente un budget transféré au Service des technologies de l'information et il précise qu'à ce niveau, le service n'est pas en mode développement. M. Bartolo rappelle que le service est tributaire des maisons d'enseignement en ce qui concerne l'accès à l'égalité en emploi. M. Tremblay mentionne que le service s'assure de la conformité des bâtiments hébergeant des aînés.

9.3 M. Jean-Marc Gibeau

M. Gibeau félicite M. Tremblay et M. Proteau pour la conduite des opérations lors du récent incendie survenu dans le Vieux-Montréal.

9.4 M. William Steinberg

M. Steinberg fait remarquer que le SIM n'a pas produit de rapport sur la valeur des dommages causés par les incendies. Il constate que le nombre d'incendies est toujours le même bien qu'il y ait davantage d'inspections et d'activités de sensibilisation. Aussi, les décès sont peu nombreux mais le nombre d'incendies ne diminue pas. Il estime que la hausse de 6,3 % du budget correspond à 3 fois le taux d'inflation ce qui ne devrait pas être le cas. Il croit que les contribuables ne veulent pas de ces hausses et qu'il appartient au service de présenter un budget qui ne dépasse pas le taux d'inflation. À son avis, le partage des cotisations à la caisse de retraite doit être revu.

M. Tremblay répond que le tableau sur la valeur des dommages a été retiré en raison de modifications apportées à la méthode de calcul. Quant à la hausse de 6,3 %, M. Tremblay suggère d'analyser le détail de celle-ci car 4,7 % est attribuable aux coûts de main-d'œuvre et 1,6 % à la mise en œuvre de l'an 5 du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. En ce qui concerne le régime de retraite des pompiers, M. Tremblay précise que des négociations sont en cours entre le Service du capital humain et l'Association des pompiers.

9.5 M. Samir Rizkalla

M. Rizkalla demande des précisions concernant l'inspection des bâtiments et la prévention auprès des enfants. Il demande ensuite si un temps de réponse de 7:59 minutes est raisonnable.

M. Tremblay répond que l'inspection comprend, entre autres, l'examen des portes et ouvertures ainsi que du plan d'évacuation. L'éducation du public porte également sur la sensibilisation des tout-petits notamment pas les visites de casernes. Au niveau du temps de réponse, M. Tremblay répond que le temps est moindre dans le cas d'une urgence médicale et il indique que le taux de survie est passé de 12 % à 34 % depuis l'implantation des premiers répondants.

9.6 Mme Susan Clarke

Mme Clarke félicite le SIM pour le règlement de la convention collective. Elle souligne que la hausse véritable du budget est de 2,2 %, une hausse inférieure à l'inflation. Elle remercie M. Tremblay pour la qualité de la présentation.

10. Levée de l'assemblée

Le président, M. Claude Trudel, remercie l'assistance et les commissaires. À 11 h 45, sur une proposition de M. Jean-Marc Gibeau, appuyée par M. Samir Rizkalla, il déclare l'assemblée levée.

ADOPTÉ LE : 23 MAI 2013

Original signé

Claude Trudel
Président

Original signé

Nicole Paquette
Secrétaire recherchiste